

Lac Molega, Nouvelle-Écosse

Green Shores for Homes, étude de cas



**GREEN
SHORES**

K. Umlah

Sommaire

| | |
|---------------------------------------------------------------------|----|
| Introduction | 1 |
| Région de Kespukwitk & espèces en péril .. | 2 |
| État du site et histoire | 3 |
| Plan de mise en œuvre | 4 |
| Résultats et retombées positives pour les espèces en péril | 4 |
| Autorisations, Évitement et Atténuation | 5 |
| Mise à jour du Crédit 2.1 | 6 |
| Détails de construction | 6 |
| Échéancier du projet | 8 |
| Crédits Green Shores for Homes | 9 |
| Coût | 10 |
| Enseignements | 10 |
| Évaluation de Green Shores | 12 |
| Conclusion | 13 |
| Lectures complémentaires | 14 |

Citation

Umlah, K. & Giacomodonato, H. (2026). Lac Molega: Green Shores for Homes, étude de cas (Le Taro, F. Trad.).

Introduction

Qu'est-ce que Green Shores for Homes (GSH)?

Le programme Green Shores for Homes (GSH) propose aux propriétaires une série de bonnes pratiques à suivre pour une gestion naturelle de leurs propriétés situées en bord de lac ou en bord de mer.

Dans le cadre de ce programme, les propriétaires accumulent des crédits leur permettant d'obtenir une certification « Silver » ou « Gold ».

Green Shores ® est une initiative du Stewardship Centre for British Columbia (SCBC). En 2019, le TransCoastal Adaptations Centre for Nature-Based Solutions de L'Université Saint Mary a étendu le programme aux provinces maritimes.

Pourquoi ce site a-t-il été sélectionné?

En 2023, le crédit 2.1 a été ajouté au Guide des Crédits et des Évaluations du programme GSH pour encourager les propriétaires à réduire l'impact environnemental du développement du littoral qui menace les habitats d'espèces en péril. Pour tester l'efficacité de ce nouveau crédit, le Service canadien de la faune a soutenu financièrement le SCBC et le TCA grâce aux Fonds de la nature du Canada, ce qui a permis de mettre en œuvre deux projets concernant des propriétés empiétant sur l'habitat d'espèces en péril au sein du lieu prioritaire Kespukwitk / Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse.

Le projet du lac Molega a été sélectionné car il s'agit d'une propriété située en bord de lac qui coïncide avec l'habitat d'espèces en péril et qui nécessite une restauration en raison de la forte dégradation de la zone. Le lac Molega est l'un des rares lacs de Nouvelle-Écosse abritant la flore de la plaine côtière de l'Atlantique (FPCA), un groupe de plantes indigènes menacées. L'une des menaces principales auxquelles font face ces espèces est le développement du littoral ; or, plusieurs des plantes du lac Molega appartenant à la FPCA ne se trouvent nulle part ailleurs au Canada.

Région de Kespukwîk & espèces en péril

Pour être admissible à ce projet, le site devait répondre aux critères suivants :

- ✓ La propriété se situe sur la côte ou sur la rive d'un lac au sein de la région de Kespukwîk ;
- ✓ Au moins une des espèces en péril ciblées (**voir la liste à droite**) est présente sur, ou aux alentours du rivage où se situe la propriété ;
- ✓ Le propriétaire autorise le TCA à :
 - Accéder à la propriété pour mener une évaluation environnementale sur le terrain ;
 - Utiliser le projet de restauration du littoral comme étude de cas ;
- ✓ L'état naturel d'origine du rivage a été altéré par de l'enrochement (durcissement de la berge) ou par la tonte de la végétation ;
- ✓ Le propriétaire accepte de respecter les conditions de la certification GSH.

Espèces en péril ciblées :

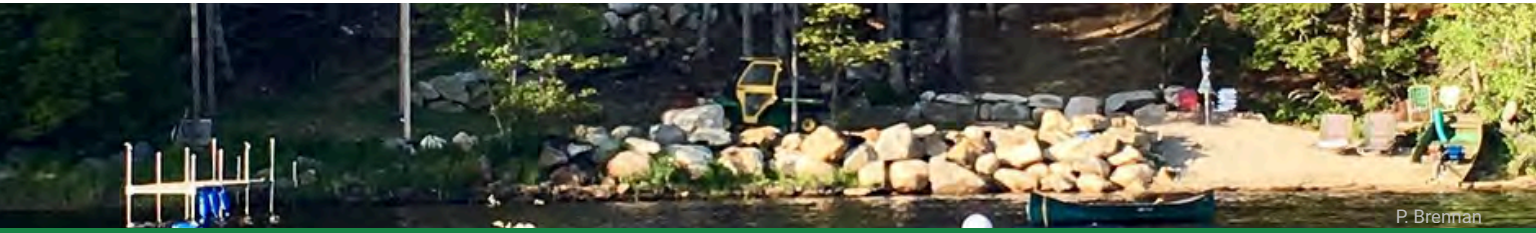
- Hirondelle de rivage
- Clèthre à feuilles d'aulne*
- Pluvier siffleur
- Tortue mouchetée
- Tortue serpentine
- Coréopsis rose*
- Liléopsis de l'Est*
- Sabatie de Kennedy*
- Lopholie dorée*
- Rhynchospore à gros épillets*
- Lachnanthe de Caroline*
- Hydrocotyle à ombelle*
- Scirpe de Long*
- Baccharis à feuilles d'arroche*
- Éléocharide tuberculée*
- Tortue des bois
- Tortue peinte de l'Est
- Couleuvre mince

* Ces espèces font partie de la flore de la plaine côtière de l'Atlantique (FPCA) ; plusieurs d'entre elles n'existent nulle part ailleurs au Canada!



Kespukwîk, qui peut se traduire par « la fin du cours d'eau », est un district mi'kmaw situé dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Kespukwîk est une réserve de biosphère de l'UNESCO et l'un des douze lieux prioritaires au Canada pour la conservation des espèces en péril. Les lieux choisis par ce programme se caractérisent par une importante biodiversité et une concentration élevée d'espèces en péril. Ces sites sont des occasions privilégiées de faire progresser les efforts en matière de conservation environnementale. Kespukwîk est un lieu vital pour 67 espèces en péril, y compris plusieurs espèces littorales ciblées, mentionnées ci-dessus. Certaines de ces espèces, ne sont présentes nulle part ailleurs au Canada.

Plusieurs des habitats essentiels pour des espèces en péril au sein de Kespukwîk sont touchées par les activités humaines sur les berges. La construction, l'érosion, les mesures anti-inondations, la destruction de la végétation riveraine, la tonte et enlèvement de la matière organique peuvent nuire aux espèces en périls et diminuer leur capacité de résilience. Ce projet a pour but de déterminer dans quelle mesure la certification GSH peut améliorer la protection des espèces en péril et la restauration environnementale au sein de Kespukwîk.



P. Brennan

État du site et histoire

En 2014, l'Institut de recherche Mersey Tobetic a identifié plusieurs centaines de spécimens de lachnanthe de Caroline (*Lachnanthes caroliniana*) sur le site avant que celui-ci ne soit touché par le développement. La lachnanthe de Caroline est une espèce inscrite par le COSEPAC et il s'agit d'une plante rare de la FPCA. Plusieurs espèces de reptiles en péril ont également été répertoriées aux abords du lac Molega au cours des années.

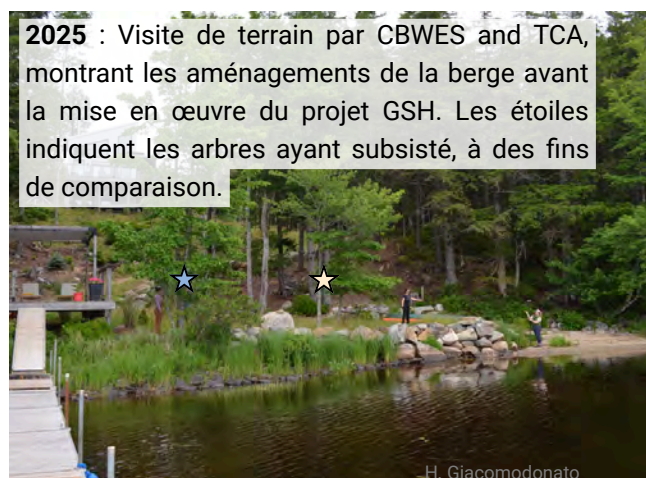
La berge s'étend sur 33 m de long, avec une bande de protection riveraine (BPR) d'environ 10 m de large. En 2019, environ 200 des 300 m² de BPR étaient altérés, y compris 50 m² situés en dessous de la laisse des hautes eaux ordinaires (LHEO) (cf. Design page 4).

Voici la liste des modifications de la BPR ayant eu lieu par le passé :

- Installation d'un drain français à la base de la pente, débouchant dans le lac à l'extrémité est du mur de soutènement en enrochement ;
- Destruction de la végétation ;
- Pompage de l'eau du lac pour une utilisation résidentielle ;
- Construction d'un quai en bois ;
- Réarrangement des rochers du rivage pour créer un mur de soutènement (sur 15 m) et une zone sans roche (sur 7 m) ;
- Dépôt de matériaux de remblai de mauvaise qualité derrière le mur de soutènement ;
- Mise en place de sable grossier dans la zone sans roche pour créer une plage.



P. Brennan



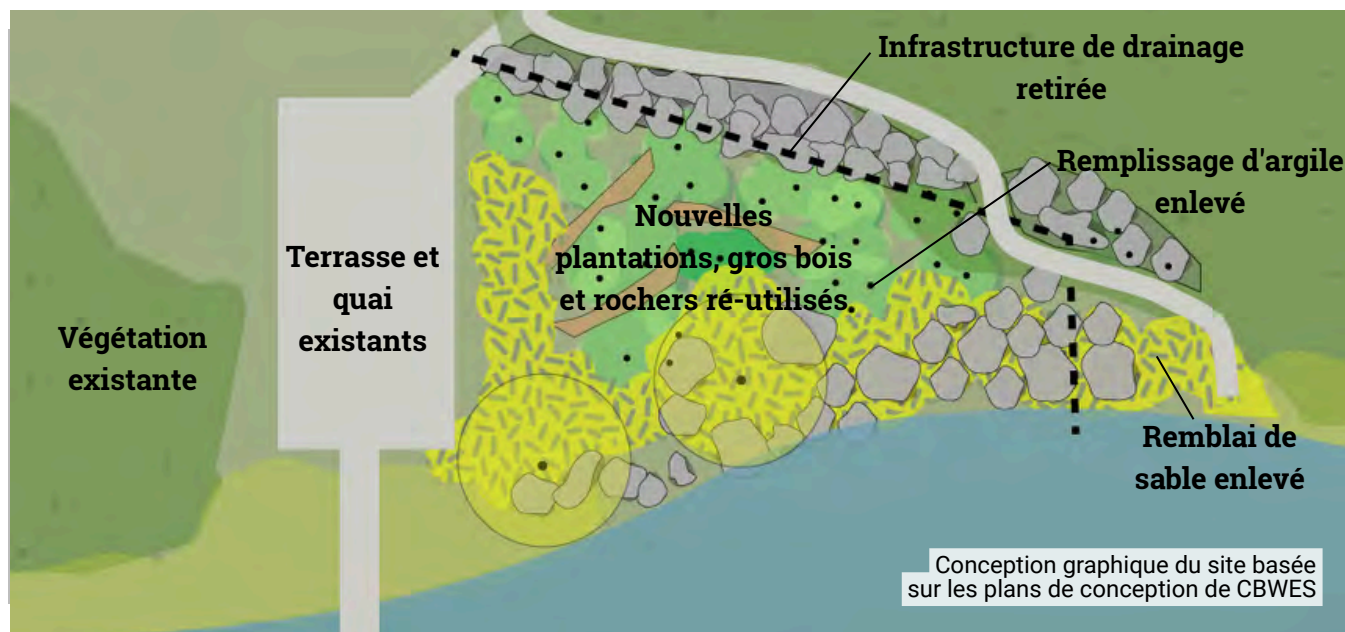
H. Giacomodonato

Ces modifications ont causé une baisse de la qualité de l'habitat. L'habitat de la lachnanthe de Caroline, par exemple, a été soit perdu, soit fortement endommagé par le remblai, l'enrochement, le déplacement des rochers et le déversement de sable destiné à créer une plage. De plus, le remplacement du substrat naturel par un remblai compact et de mauvaise qualité a probablement réduit la qualité de l'habitat pour la nidification des reptiles. Les propriétaires ont expliqué avoir été dans l'incapacité de faire pousser de la végétation sur les zones de remblai durant ces six dernières années en raison de la piètre qualité du sol.

La berge se situe au sein d'une baie et n'est que très peu sujette à l'érosion dans son état naturel. L'objectif principal du projet a été de recréer des conditions d'habitat favorables au rétablissement de la FPCA et des reptiles en péril sur le littoral.

Plan de mise en œuvre

L'entreprise CB Wetlands and Environmental Specialists Inc. (CBWES) a aménagé la berge pour obtenir un maximum de crédits du programme Green Shores for Homes. Le schéma de la planification ci-dessous indique les activités clés de conservation qui ont été mises en œuvre (Remarque : la zone d'habitat des espèces en péril s'étend tout autour du lac, cependant ; cependant, dans un souci de clarté, ce schéma n'indique que la partie de l'habitat située au sein de la propriété).



Le TCA, CBWES et les propriétaires ont rencontré des biologistes fédéraux et provinciaux, spécialistes des espèces en péril, pour discuter de l'importance de préserver les zones de nidification des reptiles et pour s'assurer que les opérations de restauration du site ne porteront pas préjudice à la FPCA. Les biologistes ont offert leurs conseils pour mener à bien le projet tout en respectant les besoins de ces deux groupes d'espèces.

Résultats et retombées positives pour les espèces en péril

À la suite de cette étape de planification, les activités ci-dessous ont été mises en œuvre:

- Enlèvement du remblai argileux au-dessus de la LHEO avec une pelleteuse, afin de restaurer la hauteur naturelle de la berge ;
- Enlèvement manuel (râteau, pelles et brouettes) des matériaux sableux importés, placés au-dessus du niveau de l'eau lors de travaux de construction ;
- Enlèvement du système drainage pour permettre au paysage d'absorber naturellement les excédents d'eau ;
- Redistribution des rochers utilisés pour le mur de soutènement afin de recréer une berge naturelle ;
- Revégétalisation de la zone littorale avec des plantes indigènes et adaptées à l'écologie des lieux ;
- Recréation de bonnes conditions d'habitat pour les espèces en péril, comprenant des espèces de la FPCA et des reptiles.

Suite

Les cinq jours de travail ont permis de retirer 76 m³ de remblai de mauvaise qualité des zones intertidales et littorales, ce qui a permis de découvrir autant de substrat naturel que possible sans que la pelleteuse n'endommage le végétation surplombante ou indigène dans la BPR. Dans ce substrat naturel, 207 spécimens d'arbustes et de plantes herbacées ont été plantés, et presque tous ont survécu à l'hiver, malgré la prédation par les chevreuils et une extrême sécheresse. Cette zone de BPR revégétalisée a permis la restauration de 150 m² d'habitat pour des espèces reptiliennes en péril, ainsi qu'un retour à des conditions favorables au repeuplement de la lachnanthe de Caroline et d'autres espèces de la FPCA le long des rivages autrefois endommagés.

Les propriétaires ont surveillé les nouvelles plantations pendant les premières semaines et ont remarqué que des chevreuils broutaient le Joe Pye Weed et d'autres plantes épineuses. Ils ont alors pris l'initiative d'installer des clôtures supplémentaires pour réduire la prédation et permettre aux plantes de s'établir suffisamment pour subsister à l'hiver.



Autorisations, Évitement et Atténuation

| Organisme de réglementation | Action Action requises | Motifs |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pêches et Océans Canada | Obtention d'un permis en vertu du Programme de protection du poisson et de son habitat | Enlèvement du sable sous la laisse des hautes eaux ordinaires (LHEO). Seuls des outils manuels ont été utilisés sous la LHEO pour limiter les impacts potentiels. |
| Le ministère de l'Environnement et du Changement climatique de la Nouvelle-Écosse | Obtention de l'approbation relative aux ressources en eau et du permis de protection contre l'érosion | Les travaux d'excavation à l'intérieur de la BPR ont présenté un risque de déversement de sédiments dans le lac. Des barrières à sédiments ont été utilisées pour limiter les impacts potentiels. |
| Le ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse | Soumission d'un plan d'évitement et d'atténuation | Des espèces en péril sont présentes ou de passage dans la zone. |

Mise à jour du Crédit 2.1: Une meilleure intendance des habitats essentiels, des habitats sensibles, ou des habitats des oiseaux migrateurs

Le projet a reçu 4 points pour le crédit 2.1 GSH : Une meilleure intendance des habitats essentiels, des habitats sensibles, ou des habitats des oiseaux migrateurs (voir le tableau page 9). Le crédit, tel qu'écrit dans le guide des Crédits et des Évaluations du Programme à ce jour, ne donne de points que pour l'évitement d'actions nuisant aux espèces en péril, et stipule que les travaux ne doivent pas avoir lieu dans un habitat essentiel ou sensible. Pour ce projet, les efforts de restauration ont été nécessaires au sein des habitats d'espèces en péril afin de retrouver un état naturel d'origine. Le vérificateur a attribué 4 points en raison de l'alignement des travaux avec les intentions du crédit. Le crédit 2.1 encourage la protection des espèces en péril et des oiseaux migrateurs, y compris par les activités contribuant à la restauration de la flore indigène et de la faune sauvage. De plus, l'équipe a pris soin d'éviter les travaux de construction pendant la période de nidification des reptiles en péril. Pour l'instant, le crédit 2.1 attribue des points spécifiquement pour la planification d'activités en dehors de la période générale de nidification des oiseaux. Le vérificateur a conclu que cette catégorie de points s'appliquait également aux reptiles en péril afin de récompenser les efforts de protection de toute espèce en péril. Le Guide des Crédits et des Évaluations du Programme GSH va être mis à jour en prenant en compte cet élément. Il est important d'incorporer les nouvelles connaissances et enseignements issus des cas pratiques.

Détails de construction

Ci-dessous, figure la liste des activités mises en œuvre pendant la réalisation du projet en juillet et août 2025. Les propriétaires ont pris le temps de visiter le site et de participer à la réalisation du projet :

Jour 1 – 30 Juillet : Début de l'enlèvement du remblai et du sable de la plage. L'entreprise Manzer Brothers Excavation & Landworks Inc. a utilisé une pelleteuse pour enlever le remblai au-dessus de la LHEO, tandis que les employés de CBWES et du TCA, ainsi que les propriétaires, ont enlevé le sable de la plage sous la LHEO en utilisant des outils manuels.

Jour 2 – 31 Juillet: Continuation de l'enlèvement du remblai pour restaurer la hauteur naturelle de la berge. Manzer Brothers a de nouveau utilisé la pelleteuse pour redistribuer les rochers du mur de soutènement le long de la berge, recréer une zone plus naturelle et disperser les rochers en suivant les recommandations des employés du CBWES.





H. Giacomodonato

Détails de construction (Suite)

Jour 3 – 1 Août : Dernier jour d'enlèvement du remblai et du déplacement des rochers par Manzer Brothers. Plusieurs des larges rochers utilisés pour le blindage de la berge ont été récupérés pour ériger un mur de soutènement rustique en arrière de la BPR, servant à retenir l'excédent de remblai.

Jour 4 – 6 Août : CBWES, TCA et les propriétaires ont commencé la revégétalisation de la BPR en préparant le substrat, confirmant les arrangements des plantes, arrosant et replantant. Le substrat étant particulièrement dur, rocheux et compact, plusieurs trous ont dû être creusés à la pioche. Des pelles et autres outils manuels ont aussi été utilisés.

Jour 5 – 7 Août: CBWES, TCA et les propriétaires ont continué la revégétalisation. Environ 322 plantes indigènes ont été plantées sur le site, comprenant : graminées, joncs, arbustes de la FPCA, arbustes indigènes et plantes à fleurs vivaces. Des matériaux en bois, broussailles et souches, ont été ajoutés pour aider l'établissement des plantes, enrichir l'habitat et ralentir le ruissellement des eaux. Les broussailles et les souches ont été trouvées sur place. Les plantes menacées par les chevreuils ont été protégées par des cages métalliques. Le temps était chaud et sec. Il a fallu s'assurer que les plantes étaient suffisamment arrosées pendant et après la mise en œuvre du projet. Les propriétaires ont proposé de continuer l'arrosage des jeunes plantes plusieurs jours après la fin du projet afin d'assurer leur survie.



Emplacement de la végétation



Plantation



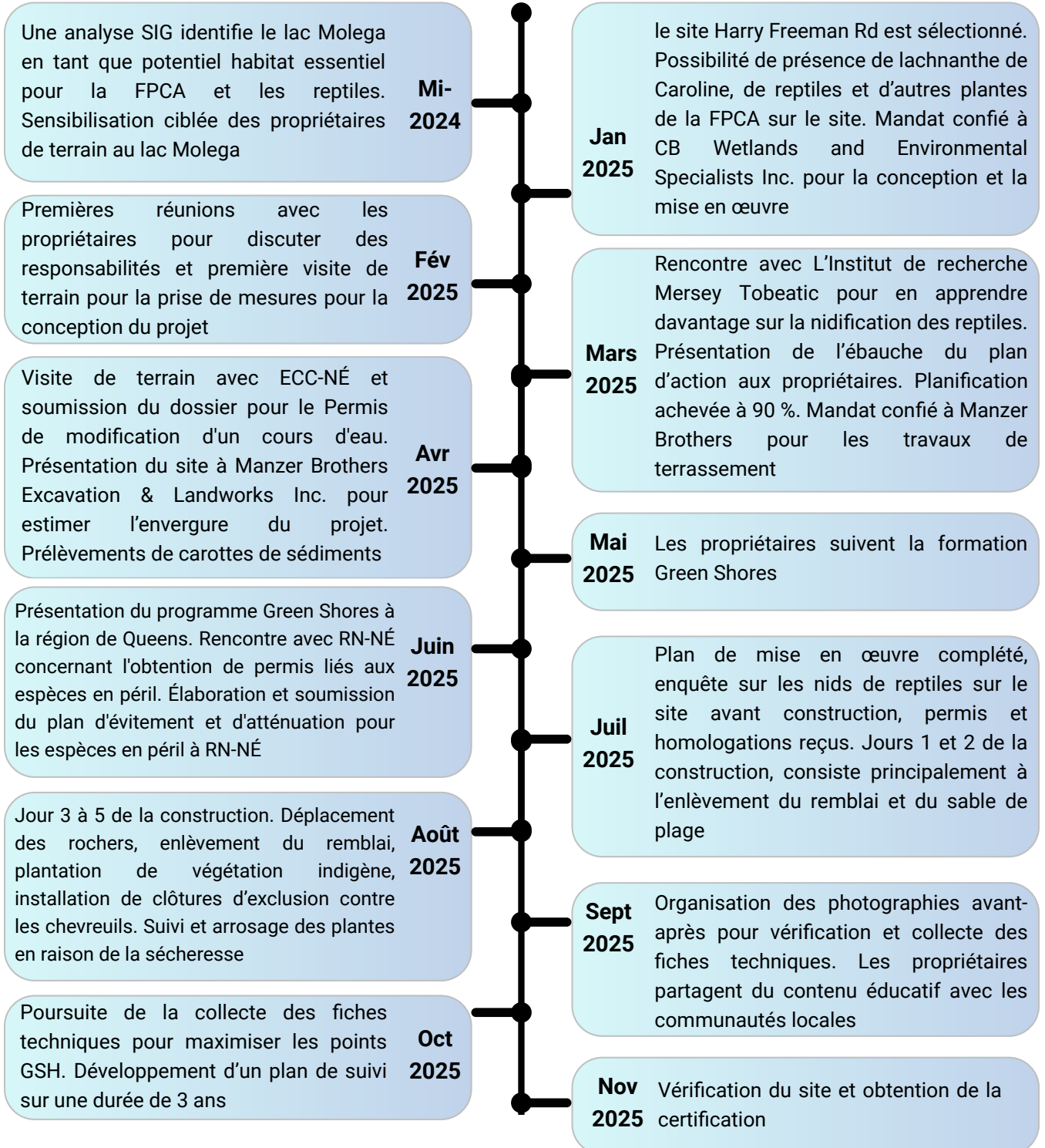
Zone de rivage après la plantation et l'installation de matériaux organiques



BPR et zone de rivage après restauration

Échéancier du projet

Oct 2023



Crédits Green Shores for Homes

Le tableau suivant détaille les activités pour lesquelles ce projet a reçu des points, ainsi que sa note.

| Crédit | Activité | Points |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 1.2 Retrait/évitement | Retrait actuel réglementaire: Respect du retrait actuel de la laisse des hautes eaux ordinaires (LHEO) ; de la Pleine mer supérieure, grande marée (PMSGM) ; ou de la limite naturelle (LN) ; ou d'une ligne de référence similaire nécessaire dans votre juridiction locale, sans dérogation ou assouplissement de cette exigence. | 3 |
| 1.3 Retrait des protections en dur | Retrait net de protection en dur le long de 25-49 % du rivage [13m retrait du 33m rivage = 39%]. Suivi (3 ans) | 4 1 |
| 2.1 Une meilleure intendance des habitats essentiels, des habitats sensibles, ou des habitats des oiseaux migrateurs | Les travaux du projet ont permis de restaurer habitat l'essentiel pour Flore de la plaine côtière de l'Atlantique, et sont planifiés en dehors de la période générale de nidification pour reptiles. Suivi annuel de la qualité de l'habitat et des espèces observées (chaque année pendant 3 ans). | 3 1 |
| 2.2 Végétation riveraine et émergente | Maintien et/ou plantation de végétation indigène à 75-100 % de la FR. Maintien ou plantation de végétation en surplomb le long de > 25-49 % de la longueur littorale. Complétez l'inventaire de la végétation conformément au Guide de suivi. | 7 1 1 |
| 2.3 Arbres et chicots | Maintien des arbres existants au sein de la BPR. Maintien d'un minimum de deux chicots/acre sur la propriété. | 1 1 |
| 2.5 Matière première biologique | ajoutez des matières premières organiques de façon à apporter une valeur d'habitat. Conserver les matières organiques sur le rivage. Suivi. | 1 1 1 |
| 2.6 Structures sur l'eau | Absence de lumière sur la structure sur l'eau. | 1 |
| 2.7 Conception de l'accès | Remplacement d'un accès existant par un accès qui respecte ces "Pratiques exemplaires". | 1 |
| 3.2 Réduction et traitement des eaux de ruissellement | Naturalisation du lot, réduction de la ZIE à 5-10% | 1 |
| 3.5 Herbicides, pesticides et engrais | Gestion des aménagements sans utiliser de pesticides, herbicides et engrais synthétiques. Complétion de la liste de vérification pour l'entretien des aménagements. | 2 1 |
| 3.6 Traitement des eaux usées sur place | Le système de traitement des eaux usées existant est à jour et a été inspecté récemment. Plan d'entretien du système septique préparé et suivi. | 2 1 |
| 4.2 Information et éducation du public | Renseignez trois mesures éducatives publiques ou plus concernant votre projet littoral, dont l'une concerne l'accueil d'une démonstration publique ou d'une journée portes ouvertes sur place. | 3 |
| 4.4 Participation à la bonne intendance du littoral | Intégration du projet dans un programme environnemental ayant pour but de protéger, restaurer ou améliorer le rivage. | 2 |
| Total | | 40 |

Gold

La conception du projet est exceptionnelle en ce qui concerne l'amélioration et la préservation des caractéristiques et phénomènes naturels du littoral.

Au moins 40 points, dont au moins 20 points (collectivement) acquis dans les catégories de crédit « Phénomènes littoraux » et « Habitat littoral ».



K. Umlah

Coût

| Élément du projet | Coûts arrondis au centième près |
|---------------------------------|---------------------------------|
| Collection des données de base | 4 800 \$ |
| Conceptualization | 18 600 \$ |
| Honoraires et déplacements | 21 000 \$ |
| Acquisition des permis | 8 500 \$ |
| Enlèvement du remblai | 10 500 \$ |
| Plantes | 2 600 \$ |
| Suivi post-Construction | 8 800 \$ |
| Taxe (hors déplacement + suivi) | 9 200 \$ |
| Total | 84 000 \$ |

Le tableau à gauche présente la liste des coûts approximatifs de chaque élément du projet. L'un des coûts principaux a été l'enlèvement du remblai importé par le passé. Cependant, ce coût a été largement réduit car le remblai a été gardé dans la communauté. Transporter le remblai en dehors de la communauté par camion aurait entraîné une dépense supplémentaire minimale de 200 à 500 \$ par chargement. De plus, réutiliser les rochers du mur de soutènement sur place a permis d'économiser plus de 8 heures de travail mécanique (à 75 \$ l'heure) et jusqu'à 5 chargements de camions (entre 250 \$ et 500 \$ chacun). Six heures de travail additionnelles (à 180 \$ par heure) ont gracieusement été absorbées par l'équipe pour finir le projet avec le budget imparti. Si ces dépenses n'avaient pas été évitées, le projet aurait coûté 5000 \$ de plus. Le coût final de l'enlèvement du remblai pour ce projet a été d'environ 138 \$ par m² et la revégétalisation du site a coûté environ 17 \$ par m². **Au total, le projet aura couté 560 \$ par m².** Une analyse de la triple performance (sociale, environnementale et économique) a révélé que les projets Green Shores présentent un ratio coûts-bénéfices de 1:7, ce qui signifie que pour chaque dollar investi, on peut s'attendre à 7 \$ de retombées économiques, sociales et écologiques. D'après ce ratio, la valeur ajoutée de ce projet devrait s'élever à plus de 580 000 \$!



Enseignements

Une campagne de sensibilisation efficace est primordiale pour le succès d'un tel projet. Le site du lac Molega a été choisi comme projet GSH financé dans son intégralité après une campagne de sensibilisation de près de 10 mois destinée à recruter des propriétaires volontaires. Cette étape a par la suite permis d'accélérer les phases de planification, de mise en œuvre et de vérification. La campagne de sensibilisation comprenait : la publication d'annonces dans les réseaux sociaux, y compris sur les pages Facebook de communautés ciblées; la création d'une page dédiée sur le site Internet du TCA; des articles dans les infolettres de Green Shores et du TCA; des sessions de formation Green Shores for Homes; et la distribution de prospectus dans les communautés ciblées. Travailler avec des entrepreneurs et des consultants a permis de trouver des participants qui avaient déjà envisagé de réaliser des travaux sur le littoral.

Enseignements (Suite)

Organiser un projet en prenant en compte les saisons canadiennes peut s'avérer compliqué. La première visite de terrain a eu lieu en février 2025. Le climat hivernal et la météo ont rendu la collecte de données de base particulièrement difficile, ce qui a retardé le projet et engendré des dépenses supplémentaires. En raison du gel, l'échantillonnage des sols pour déterminer la profondeur du remblai n'a pas été possible, et en conséquence, le volume de remblai a été grandement sous-estimé. Prendre en compte ce type de contraintes permet de mieux appréhender les délais associés aux projets.

L'obtention des permis requis prend du temps et peut être imprévisible. Il n'y a actuellement aucune instruction disponible pour rédiger un plan d'évitement et d'atténuation pour le ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse (RN-NÉ). Il est difficile d'identifier quels éléments doivent figurer dans le dossier pour les espèces ciblées, ce qui peut engendrer des retards dans la réalisation du projet. De plus, les frais de permis sont difficiles à estimer et varient en fonction de la complexité du projet.

Les propriétaires sont des participants et promoteurs essentiels. Leur implication dès le début et jusqu'à la fin du projet a été la clé de son succès. Ils ont suivi les formations de Green Shores (niveaux 1 et 2) et ont incité leurs voisins, les membres du conseil et les municipalités à faire connaître le programme Green Shores. Ces formations leur ont appris comment sensibiliser leur communauté à la santé du bord du lac ; leur engagement et leur motivation assureront la pérennité du projet pour les années à venir.

Échanger des commentaires pendant les processus de soumission et de vérification du projet permet d'assurer que les points sont correctement attribués. De plus, les retours des porteurs de projet permettent la mise à jour du Guide des Crédits et des Évaluations du Programme GSH. Il importe de noter que la formulation actuelle du crédit 2.1 fait obstacle à son application pour la restauration des habitats des espèces en péril. Cette limitation est problématique compte tenu de la dégradation avancée du littoral de la Nouvelle-Écosse et de la perturbation des habitats essentiels, sensibles et des oiseaux migrateurs. Il est actuellement difficile de remplir les conditions requises pour l'obtention du crédit, car celui-ci stipule qu'il est nécessaire que des habitats essentiels, sensibles et des oiseaux

migrateurs soient présents sur le site, mais que les travaux de restauration de la berge ne doivent pas avoir lieu dans ces habitats.

Les commentaires ajoutés au dossier ont permis au vérificateur de comprendre que les activités de restauration au sein de l'habitat d'espèces en péril correspondaient aux objectifs du crédit 2.1. Ce projet a mis en évidence la nécessité de mettre à jour le crédit 2.1 pour inclure la restauration des habitats. Une collaboration plus approfondie avec les biologistes des espèces en péril, au niveau fédéral et provincial, contribuera à l'amélioration des critères de ce crédit.



Capture d'écran de la publication éducative d'un propriétaire postée sur des groupes Facebook locaux, concernant l'importance des rivages naturels.

Évaluation de Green Shores

Le projet du lac Molega a reçu la certification « Gold » de Green Shores for Homes! La certification « Gold » est décernée aux projets exceptionnels en ce qui concerne l'amélioration et la protection des caractéristiques et phénomènes naturels du littoral. Pour obtenir la certification « Gold », il est nécessaire d'acquérir un minimum de 40 points, dont au moins 20 points (collectivement) acquis dans les catégories de crédit « Phénomènes littoraux » et « Habitat littoral ». Le projet du Lac Molega a obtenu 28 points pour les deux premières catégories de crédits et 40 points au total, confirmant son statut « Gold » (voir le tableau des crédits à la page 9 pour plus de détails). Les propriétaires ont également dépassé les attentes dans la catégorie 4 du crédit : Bonne intendance du rivage.

Les propriétaires ont multiplié les occasions d'expliquer au public – particulièrement aux résidents du Lac Molega – la nature du projet Green Shores, l'importance de préserver la santé des zones littorales et les moyens de protéger les habitats des espèces en péril aux abords du lac.





Conclusion

L'obtention de la certification « Gold » de Green Shores for Homes pour le projet de démonstration du lac Molega témoigne de l'engagement en faveur de l'amélioration des conditions de vie de plusieurs espèces en péril au sein du lieu prioritaire de Kespukwitk. La lachnanthe de Caroline (*Lachnanthes caroliniana*) - une espèce de la FPCA dont l'aire de répartition se limite aux abords de huit lacs de la Nouvelle-Écosse - persiste sur les berges préservées à proximité du site. Cependant, les activités littorales passées sur le site même du projet ont causé par inadvertance la dégradation, voire la destruction de l'habitat de la lachnanthe de Caroline – un phénomène malheureusement courant sur le littoral de Nouvelle-Écosse. En renaturalisant la rive, ce projet a permis de restaurer des conditions d'habitat propices à la lachnanthe de Caroline, à d'autres espèces de la FPCA et aux reptiles en péril. L'équipe a retiré plus de 76 m³ de remblai argileux et de sable de mauvaise qualité, supprimé des infrastructures de drainage en amont ayant un impact écologique négatif, redistribué des rochers pour recréer un rivage rocailleux naturel et revégétalisé la BPR avec des espèces indigènes adaptées à ce type d'habitat.

La mise en œuvre du projet aura duré 5 jours entre les mois de juillet et août 2025, et aura coûté 560 \$ par mètre carré. Ce projet a été mené par l'entreprise CB Wetlands and Environmental Specialists Inc., avec la participation et le soutien des employés de TransCoastal Adaptations, Manzer Brothers Excavation & Landworks Inc. et des propriétaires. Le projet a obtenu la certification « Gold » selon le système de notation de Green Shores for Homes. Les leçons tirées de cette mise en œuvre permettront d'améliorer le crédit 2.1 : « Une meilleure intendance des habitats essentiels, des habitats sensibles, ou des habitats des oiseaux migrateurs », en encourageant la réduction ou l'inversion des dommages passés causés aux habitats des espèces en péril. En conclusion, le programme Green Shores for Homes est un outil efficace pour assurer la protection des espèces en péril sur les propriétés privées. Il continuera d'évoluer et de s'améliorer grâce aux retours des partenaires de projets et avec l'expérience acquise sur le terrain.

Ce projet a été mis en œuvre à Mi'kma'ki, le territoire ancestral non cédé du peuple Mi'kmaq. Cette terre est régie par les Traités de paix et d'amitié. Nous sommes tous signataires des traités, et nous avons tous la responsabilité de prendre soin de Mi'kma'ki, tout comme elle prend soin de nous.

Lectures complémentaires

About Us. (c.2020). Kespukwitk Conservation Collaborative. Retrieved December, 2025, from <https://kswnsconservation.ca/about-us/>

Crowley, M., & Beals, L. (2011). *Atlantic Coastal Plain Flora: In Nova Scotia: Identification and Information Guide*. Mersey Tobeatic Research Institute.
<https://speciesatrisk.ca/coastalplainflora/guide/download/ACPF%20Guide.pdf>

Environment and Climate Change Canada (ECCC). (2022). Amended Recovery Strategy, Action Plan and Management Plan for Multiple Species of Atlantic Coastal Plain Flora in Canada. Species at Risk Act Recovery Strategy Series. Environment and Climate Change Canada, Ottawa. x + 142 pp.

Eyzaguirre, J., Boyd, R., Prescott, S., Morton, C., Nelitz, M. & Litt, A. (2020). *Green Shores 2020: Impact, Value and Lessons Learned, Final Project Report*. Prepared by ESSA Technologies Ltd. Prepared for the Stewardship Centre for British Columbia. <https://stewardshipcentrebc.ca/green-shores-2020-impact-value-and-lessons-learned/>

Stewardship Centre for BC. (2023). Green Shores® for Homes Credits and Ratings Guide.
https://stewardshipcentrebc.ca/PDF_docs/greenshores/Resources/GSHCreditsandRatingsGuide.pdf

Stewardship Centre for BC (2023). Green Shores® for Homes Monitoring Guide.
https://stewardshipcentrebc.ca/PDF_docs/greenshores/Resources/Green_Shores_for_Homes_Monitoring_Guide_2023.pdf

Crédit photo

Les photos utilisées pour ce reportage ont été prises par: Kelly Umlah (TCA), Holly Giacomodonato (TCA), Kirsten Ellis (CBWES Inc.), Pamela Brennan, et Ite Stackman.

This project was undertaken with the financial support of:
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada